

FORMATION PAR CORRESPONDANCE

COURS D'INTRODUCTION A LA PSYCHOLOGIE CLINIQUE & A LA PSYCHOPATHOLOGIE

Formation par Correspondance

Cette formation débute
à tout moment.

Tarifs du cursus:

Au comptant : 1 350,00 € TTC

En 5 mensualités : 5 x 270,00 € TTC

En convention : 1800,00 € HT (*)

(*) Assujetti à la TVA pour les entreprises et
organismes de financement

DESTINATAIRES

Prérequis : BAC

(Tous autres diplômes seront appréciés pour
établir leurs équivalences)

RECONNAISSANCE

Les cours sont déclarés au Rectorat de
Versailles, au titre d'Etablissement privé
d'enseignement supérieur libre.

DUREE

L'élève travaille à son rythme.

En principe, le cycle I est réalisé sur une
durée légale de 10 mois, mais l'élève a la
possibilité de revalider son inscription en
versant la somme de 70 € de frais de
prolongation, pour une nouvelle période
de 1 an.

OBJECTIFS :

Le fonctionnement psychique de l'individu n'est plus aujourd'hui un savoir
réservé au corps médical. Ce cours s'adresse à toute personne désireuse
d'acquérir une formation solide sur les connaissances actuelles du
développement de la personnalité et de ses mécanismes. Cette formation
s'étaye sur l'épistémologie psychanalytique.

ATTESTATION :

Un examen final, ainsi que des examens réguliers après chaque leçon, réalisés
depuis votre domicile, sanctionnent votre année d'études, et vous permet d'obtenir
un attestation de formation. Les cours sont dispensés par des professeurs
diplômés universitaire de 3^{ème} cycle.

DEBOUCHES :

- travailler en partenariat avec un Psychothérapeute ou dans le secteur
médico-social,
- compléter sa formation de Graphologue pour devenir Psycho-
Graphologue,
- compléter sa formation de Morphopsychologue,
- mieux communiquer en entreprise, se connaître et connaître les autres,
- découvrir l'humain, comprendre ses réactions, apprendre à réagir de
manière plus adaptée,
- travailler dans le secteur des Ressources Humaines, Chef du personnel,
Chargé de recrutement, Assistance R.H..

PROGRAMME :

- **Cours 1 - Introduction générale** : après une brève rétrospective de
l'histoire de la maladie mentale, vous découvrirez les différentes
spécialités, métiers et thérapies propres à la l'univers des sciences
humaines.
- **Cours 2 – Les différents auteurs en psychologie** : il s'agit d'une
présentation des auteurs fondamentaux de la psychologie d'orientation
psychanalytique (Freud, Klein, Bion, Winnicott, etc.) et des théories
majeurs associées.
- **Cours 3 - Les stades du développement infantile et les figures de
référence** : vous explorez les différents stades du développement
infantile (Freud, Piaget) ainsi que les enjeux de la parentalité dans ces
derniers.
- **Cours 4- Le complexe d'Œdipe** : ce cours revient sur l'avènement du
complexe d'Œdipe (Freud), l'évolution de ce concept (d'Anna Freud à
Mélanie Klein) et son impact sur notre psyché si ce n'est sur notre
capacité à devenir Sujet dans l'univers socioculturel.

PROGRAMME (SUITE)

- **Cours 5 – L'appareil psychique** : vous découvrirez les deux topiques freudiennes et appréhendez la théorie des pulsions.
- **Cours 6 – Les mécanismes de défense** : il s'agit de se familiariser avec le concept et de déterminer les différents types de mécanisme de défense qu'un individu mobilise en fonction de sa structure psychique.
- **Cours 7 – Généralités sur les névroses** : ce cours sera une grande introduction à la première des structures freudiennes.
- **Cours 8 – Névrose hystérique** : nous détaillerons le premier dialecte de la névrose freudienne que nous illustrerons à la fois théoriquement et cliniquement.
- **Cours 9 – Névrose obsessionnelle** : nous détaillerons le second dialecte de la névrose freudienne que nous illustrerons à la fois théoriquement et cliniquement.
- **Cours 10 – Névrose phobique et névrose traumatique** : nous détaillerons les troisième et quatrième dialectes de la névrose freudienne que nous illustrerons à la fois théoriquement et cliniquement.
- **Cours 11 – Généralités sur les psychoses** : ce cours sera une grande introduction à la seconde des structures freudiennes.
- **Cours 12 – Schizophrénie** : nous détaillerons le premier dialecte de la psychose freudienne que nous illustrerons à la fois théoriquement et cliniquement.
- **Cours 13 – Paranoïa** : nous détaillerons le premier dialecte de la psychose freudienne que nous illustrerons à la fois théoriquement et cliniquement.
- **Cours 14 – Psychose maniaco-dépressive** : nous détaillerons le premier dialecte de la psychose freudienne que nous illustrerons à la fois théoriquement et cliniquement.
- **Cours 15 – Psychose infantile** : vous explorez la psychose infanto-juvénile en vous concentrant spécifiquement sur les troubles du spectre autistique.
- **Cours 16 – Les perversions** : ce cours abordera en profondeur la troisième des structures freudiennes ainsi que ses dialectes.
- **Cours 17 – Le narcissisme** : vous comprendrez l'ensemble des spécificités de la notion de narcissisme et la manière dont ce concept a évolué à travers le temps.
- **Cours 18 – Les états limites** : il s'agit d'une psychopathologie récente qui sera présentée dans toute sa complexité : enjeux identitaires, perspectives de soin, etc.
- **Cours 19 – La psychopathologie des limites à l'épreuve du socius** : dans la continuité du cours précédent, nous analyserons les effets du socius sur notre manière de devenir Sujet de l'inconscient.
- **Cours 20 – La question de l'intelligence & du normal et pathologique** : ce cours vous ouvrira d'autres perspectives sur la psychopathologie que l'approche clinique.



Formatrice : Mme Agathe MOUCHARD.

- Psychologue clinicienne et formatrice.
- Master 2 de psychologie clinique : psychopathologique
- Master 1 de psychologie et Psychopathologies option Psychologie clinique développementale
- Formation Bilan et Conseil en Orientation Scolaire

PARTICIPANT

Fonction :

Adresse :

Tél. : | | | | | | | | | | e-mail :

ENTREPRISE

Fonction :

Raison sociale :

Adresse :

Tél. : | | | | | | | | | | e-mail :

Fax : | | | | | | | | | | N° Siret : | | | | | | | | | | | | | | | |

FORMATION

Voir au verso les conditions générales de ventes

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les formations s'inscrivent dans le cadre de l'article L.444-8 sur la loi de l'enseignement à distance.

MODALITES D'INSCRIPTION

Objet et champ d'application

Tout Contrat implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à CNPG Formation si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

Formations à distance, E-learning et blended learning :

L'inscription du (des) stagiaire(s) est prise en compte dès réception du bulletin d'inscription daté, cacheté et signé par l'Entreprise. Pour les individuels, un paiement de 20% du montant total du stage est exigé à l'inscription.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Dès la réception du bulletin valant convention de formation simplifiée, un courrier d'accusé de réception vous est adressé. Une convention peut être adressée sur demande.

Dix jours avant l'ouverture de stage, vous recevez une convocation qui précise les éléments pratiques.

En fin de formation, une attestation de formation ou certificat/ diplôme (pour les formations concernées et en cas de réussite) est remis(e) à chaque participant. L'attestation de présence est envoyée à l'entreprise avec la facture (valant convention de formation simplifiée pour les formations inter courtes).

MODALITES FINANCIERES

CNPG Formation n'est pas assujettie à la TVA pour les particuliers. Ces prix comprennent la documentation remise à chaque stagiaire.

❖ Par l'entreprise

Les frais de formation sont payables à réception de la facture.

❖ Par un particulier

Les frais de formation sont acquittés conformément à l'échéancier annexé au contrat de formation professionnelle.

❖ Par un OPCO

L'entreprise (ou le stagiaire) s'engage à faire toutes les démarches préalables nécessaires auprès de son organisme financeur ou OPCO. Si CNPG Formation Continue n'a pas l'accord de prise en charge à l'ouverture de la formation ou en cas de refus de paiement pour absence ou défaillance du stagiaire, l'entreprise ou le stagiaire est redevable de tout ou partie de la facture qui lui sera adressée directement. En cas de défaillance du stagiaire, le montant ne pourra pas être imputé sur le budget formation.

Le Contractant s'engage donc à adresser son règlement accompagné de son bulletin d'inscription. A défaut de réception du règlement sous un délai de 10 jours, CNPG Formation se réserve le droit de résilier son inscription. En cas de règlement en plusieurs fois par virement, en cas de non-paiement d'une échéance, les sommes restantes dues deviennent immédiatement exigibles, le CNPG Formation se réservant le droit de recouvrer les sommes dues par les moyens légaux en vigueur et de suspendre le déroulement de la Formation. Tout impayé, toute présentation de paiement rejetée donnera lieu à une pénalité pour frais de dossier égale à 8% du montant des sommes exigibles.

Conditions de règlement : à réception de la facture éditée à l'issue de chaque session de formation par chèque à l'ordre de CNPG FORMATION ou par virement bancaire à BRED Gisors - Banque 10107 - Guichet 00382 - N° compte 00010056737 - Clé RIB 38 - IBAN FR76 1010 7003 8200 0100 5673 738 - Code Bic BREDFRPPXXX.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Annulations, modifications - reports du fait de CNPG Formation

CNPG Formation se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

CNPG Formation se réserve la possibilité d'annuler ou reporter des journées de regroupement ou visioconférences planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

Annulations - reports du fait de l'entreprise ou du participant

Pour toute demande d'annulation d'inscription avant le début de la formation, l'entreprise ou le stagiaire doit adresser un courrier Recommandé en A.R. à CNPG Formation dans un délai maximum de 14 jours après la signature du formulaire d'inscription. Passé ce délai, CNPG Formation facturera avant l'envoi du matériel de cours un dédit à titre d'indemnité calculé en fonction des frais consentis comme frais administratifs la somme maximum de 120 euros. En cas d'annulation après envoi des cours, l'élève sera redevable de la totalité du droit d'inscription.

Rétractation pour cause de force majeure

A peine de nullité, le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de sept jours après sa réception.

Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si, par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité. Jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, celui-ci peut être unilatéralement résilié par l'élève moyennant une indemnité dont le montant ne saurait excéder 30 % du prix du contrat, fournitures non comprises. Les sommes déjà versées peuvent être retenues à due concurrence. Il ne peut être payé par anticipation plus de 30 % du prix convenu, fournitures non comprises. Pour les cours dont la durée totale est supérieure à douze mois, les 30 % sont calculés sur le prix de la première année pédagogique telle qu'elle est prévue par le plan d'études. Le contrat doit, à peine de nullité, reproduire les dispositions du présent article. Il ne peut comporter de clause attributive de compétence.

L'élève ou son représentant légal doit alors adresser par lettre recommandée avec AR les motifs invoqués pour justifier le cas de force majeure.

Remplacement d'un participant

Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

DIFFERENDS EVENTUELS

Le Tribunal de Paris est seul compétent pour régler les litiges et la loi applicable est la loi française.